



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-37158>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 25-37158

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Groupe Hospitalier La rochelle Ré-Aunis

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20004783500018

Ville : La rochelle

Code postal : 17000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 17

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AccueilEntreprise>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Cellule des marchés

Adresse mail du contact : Cellule-marches@ght-atlantique17.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 546456969

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Voir règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 23/04/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L. 2152-1 à L.2152-4, R. 2152- 1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un

classement des offres L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre irrégulière ou inacceptable pourra être régularisée pendant la négociation, et que seule une offre irrégulière pourra être régularisée en l'absence de négociation. En revanche, toute offre inappropriée sera systématiquement éliminée. - Prix des prestations : 50% - Valeur technique : 45 % - Démarche RSE : 5 %

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture d'un véhicule aménagé en « unité mobile de prévention et promotion de la santé » pour le GHT Atlantique 17

Code CPV principal - Descripteur principal : 34114000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Fourniture d'un véhicule aménagé en « unité mobile de prévention et promotion de la santé » pour le GHT Atlantique 17

Lieu principal d'exécution du marché : Charentes maritimes

Valeur estimée (H.T.) : 157000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : MONTANT : L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Il est conclu sans montant minimum et un montant maximum de 157 000euro(s) HT sur toute la durée du marché. CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION : - L'Acte d'engagement (ATTR1) et son annexe : - Annexe 1 : Bordereau de prix - Annexe 2 : Liste d'exclusions de garantie - Le règlement de la consultation (RC) et son annexe : - Annexe 1 RC : Questionnaire développement durable - Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) - Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et son annexe - La déclaration du candidat (DC2) - La lettre de candidature (DC1) - Fiche de renseignements « Communication et échanges électroniques » SUITE A DONNER A LA CONSULTATION : Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales, sans négociation. L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la commande publique. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 8 jours. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise> Cette demande doit intervenir au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 7 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis PROCEDURES DE RECOURS : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Instance chargée des procédures de recours Tribunal Administratif de POITIERS (Juridiction administrative) 15, rue de Blossac, BP 541, 86 020 POITIERS CEDEX (05 49 60 79 19) Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/04/2025